

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU C.G.O.S
JEUDI 14 JUIN 2018**

**Force Ouvrière a démontré sa capacité à :
Résister, Revendiquer et Reconquérir !**

Prestation retraite, prestation maladie, FORCE OUVRIERE obtient le maintien des prestations, l'Assemblée Générale du C.G.O.S du 14 juin 2018 ne les ayant aucunement remises en cause.

Les délégués FORCE OUVRIÈRE avec le soutien d'une très large majorité des agents hospitaliers ont exprimé leur refus de voir remettre en cause les prestations sociales du C.G.O.S et ont exigé lors de l'Assemblée Générale du C.G.O.S du 14 juin 2018 la restauration de celles qui ont été supprimées depuis 2015 par le vote de la FHF et de la CFDT, et de les renforcer par de nouveaux moyens budgétaires.

Lors de l'Assemblée Générale du C.G.O.S du 14 juin 2018, FORCE OUVRIÈRE a proposé une motion de défense des prestations d'action sociale, afin que l'AG ne porte en aucune façon à son ordre du jour la suppression de prestations telles que celles de la retraite et de la maladie. Cette motion a été soutenue par toutes les organisations syndicales. Elle a été adoptée par l'Assemblée Générale par 68 voix pour, et 66 voix de non-participation au vote.

FO rappelle que le C.G.O.S, créé à l'initiative de FORCE OUVRIERE en 1960, est l'outil de solidarité des hospitaliers entre eux à travers la mise en commun de leur salaire différé pour développer l'action sociale.

FORCE OUVRIERE a réaffirmé l'indépendance du C.G.O.S à l'égard des pouvoirs publics et de la Cour des Comptes et leur volonté d'assujettir les organismes paritaires à des orientations de réduction des dépenses publiques.

FORCE OUVRIÈRE appelle tous les agents hospitaliers à se mobiliser avec les syndicats FO pour exiger le maintien de la contribution de 1,5 % des établissements, de de toutes les prestations en préservant les structures actuelles de proximité régionale.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 14 juin 2018